



Nom de domaine en .co alors qu'une société a le .net, et .com

Par **guigui**, le **10/02/2011** à **16:17**

Bonjour,

Dans le but de créer un site sur la création et gestion d'entreprise j'ai déposé un nom de domaine en .co Kaze.co ensuite je me suis rendu compte qu'une société qui héberge des blogs avait le même nom mais en .com , .net et les autres je suppose, cette société a enregistré ces nom bien avant moi

vais je être contraint de lui céder mon .co

Merci par avance